

Tunis, le 04 mai 2026

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Renforcement de la transparence du marché : publication sur le site du CMF des états financiers et des indicateurs des intermédiaires en bourse

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a procédé, en date du 30 avril 2026, à la publication sur son site officiel des états financiers annuels des intermédiaires en bourse arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que des principaux indicateurs financiers relatifs à leur activité.

Cette démarche novatrice s'inscrit dans le cadre du renforcement continu des exigences de transparence, d'accès à l'information et de discipline de marché. Elle traduit la volonté du CMF de mettre à la disposition des investisseurs et du public des informations financières fiables, homogènes et facilement accessibles, contribuant ainsi à une meilleure lisibilité du secteur de l'intermédiation en bourse et à un suivi plus efficace de ses performances et de ses risques.

Par cette initiative, le CMF réaffirme également le rôle central de la publication financière dans la promotion des principes de bonne gouvernance et dans la consolidation de la confiance des épargnants, tout en renforçant la protection des avoirs des clients et l'intégrité du marché financier.

Les états financiers des intermédiaires en bourse peuvent être consultés via le lien suivant : <https://www.cmf.tn/etats-financiers-des-interm-diaires-en-bourse>

Les principaux indicateurs relatifs aux intermédiaires en bourse sont disponibles via le lien suivant : <https://www.cmf.tn/?q=indicateurs-financiers-relatifs-%C3%A0-l%E2%80%99ann%C3%A9e-2025>